



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

**MÉMOIRE DE LA  
FÉDÉRATION HISTOIRE QUÉBEC**

**Renouvellement de la politique culturelle du Québec**

présenté au

ministère de la Culture et des Communications du Québec

**Juin 2016**

## Introduction

La Fédération Histoire Québec (FHQ) salue l'initiative du Gouvernement du Québec quant au renouvellement de la politique culturelle du Québec. Il nous apparaît capital que la politique du patrimoine occupe une place solide dans la nouvelle politique culturelle. Nous avons préparé ce mémoire en nous inspirant des mémoires que nos sociétés membres déposent également dans le cadre de cette consultation. Considérant l'ADN de notre organisme, nous avons également mis l'accent sur la *Loi sur le patrimoine culturel*, incluse dans la politique culturelle du gouvernement. Nous comptons dans nos rangs des organismes ainsi que des passionnés d'histoire qui par leur conviction et leur implication bénévole, font une réelle différence dans la protection et la sauvegarde de notre patrimoine. Aux côtés du Conseil québécois du loisir (CQL), nous plaiderons non seulement pour l'inclusion de nos sociétés comme membres de la « grande famille culturelle » mais également pour leur reconnaissance comme agents de développement social, économique et culturel. Nos commentaires dans le cadre de cette consultation reflèteront ce que nos membres vivent sur le terrain.

Nous souhaitons vivement que le Québec se dote d'une vision en matière de patrimoine, car la politique culturelle en cours et la *Loi sur le patrimoine culturel* n'ont hélas pas démontré leur efficacité dans la protection et la valorisation du patrimoine. À cet effet, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) doit s'afficher comme premier protecteur du patrimoine culturel du Québec et entretenir une collaboration étroite avec tous les interlocuteurs des niveaux inférieurs, incluant la société civile dont nous sommes l'organisme de regroupement et de soutien le plus représentatif au Québec.

## Plus de 50 ans de mobilisation citoyenne

Fondée en 1965, la Fédération Histoire Québec est le plus important regroupement québécois d'organismes œuvrant dans les divers secteurs intéressés par la notion de « patrimoine culturel », qu'il s'agisse d'histoire, de patrimoine bâti, de paysages culturels, de généalogie, d'archives, d'archéologie, d'ethnologie, de muséologie, etc.<sup>1</sup>

Les 266 organismes membres de la Fédération, dont des sociétés d'histoire bien sûr mais également des musées, des centres d'archives, des centres d'interprétation, des comités de sauvegarde et des groupes d'animation culturelle à saveur historique, rassemblent dans leurs rangs près de 52 000 membres individuels, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Les dizaines de milliers de personnes qui appartiennent à ce réseau travaillent d'arrache-pied, souvent avec des moyens dérisoires, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine, et ce depuis bien avant l'adoption de la *Loi sur les biens culturels* du Québec, la fondation de certaines sociétés d'histoire membres de notre fédération remontant au début du dix-neuvième siècle. La fédération elle-même a vu le jour il y a plus d'un demi-siècle.

---

1. La liste des sociétés et associations membres apparaît à l'annexe 1.

Le comité du patrimoine de la FHQ, créé en 1999 et constitué de douze représentants bénévoles provenant de huit (8) régions du Québec, a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine québécois significatif au niveau local, régional et national.

Chaque semaine, le bulletin électronique de la FHQ, le *Fil d'histoire*, rejoint plusieurs milliers d'internautes, les informe des activités de la fédération et de ses membres et les sensibilise aux enjeux reliés au patrimoine.

La FHQ soutient financièrement les Éditions Histoire Québec (ÉHQ) qui publient le Magazine *Histoire Québec*. Ce dernier présente le résultat de diverses recherches et traite des actualités de l'histoire et du patrimoine. Le catalogue livresque des ÉHQ compte près de 100 titres traitant en majorité d'histoire locale et régionale. Les ÉHQ assurent la vente et la diffusion de ces publications produites par les organismes membres de la FHQ. Les ÉHQ sont membres de l'Association nationale des éditeurs de livre (ANEL) et de la Société de développement des périodiques culturels (SODEP).

La FHQ est membre du Regroupement loisir et sport du Québec et est appuyée dans sa mission par une subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Nous participons également à la Table de concertation des organismes en patrimoine bâti.

Enfin, la FHQ entretient des liens avec des organismes similaires au Canada, dont la Société historique du Canada et la Fiducie nationale du Canada.

## **1. RÔLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Le Québec a besoin d'une vision claire en patrimoine, une vision que le gouvernement du Québec doit affirmer, assumer et mettre en œuvre le plus tôt possible. Il faut privilégier une réelle approche interministérielle de la préservation du patrimoine et qu'elle soit mise en valeur par le gouvernement sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications (MCC). Cette position a déjà été énoncée dans la *Loi sur le patrimoine culturel*, mais très peu appliquée. Beaucoup de problèmes actuels résultent d'un manque de cohérence à l'échelle de l'ensemble du gouvernement où les efforts du MCC sont souvent annulés par les gestes d'autres ministères et sociétés d'état. Ainsi, la politique doit viser l'intégration du patrimoine aux problématiques environnementales, de développement durable, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'éducation, de développement économique et social. Le Québec devrait s'inspirer, par sa participation à des organismes internationaux comme l'UNESCO, de l'approche et des meilleures pratiques des pays européens, entre autres, qui ont une expérience de longue date de la mise en valeur de leur patrimoine.

### **Campagne de sensibilisation**

Nous constatons tous les jours que la population est peu sensibilisée à la valeur du patrimoine bâti. Elle voit la sauvegarde d'un bâtiment ancien comme un luxe qu'on ne peut pas se payer et qui nuit au développement immobilier considéré comme porteur d'avenir. Cette image négative doit être contestée par une campagne de sensibilisation au patrimoine architectural et paysager et nous

croions que c'est le rôle du MCC de contribuer à ce changement de perception. Il est urgent et de première importance pour l'avenir de notre patrimoine de changer les perceptions au Québec, par des campagnes publicitaires dans les médias tant écrits qu'électroniques, pour affirmer haut et fort que « **le patrimoine, ce n'est pas un fardeau, c'est une richesse.** » Une campagne bien ciblée démontrant de beaux exemples de réussite tant au niveau culturel, esthétique, touristique qu'économique pourrait avoir un impact très positif sur les perceptions. Songeons aux exemples des *Plus beaux villages du Québec*, à l'Île d'Orléans, à la ville de Québec, entre autres. Il faut marteler que notre patrimoine bâti et paysager est un élément incontournable de notre identité collective, et pas seulement pour les éléments exceptionnels. Pensons à l'exemple de sensibilisation effectuée depuis plusieurs années à l'égard de l'environnement qui a fait évoluer considérablement les mentalités dans ce domaine.

Cette action de sensibilisation en amont auprès de toute la population est essentielle afin que cesse la sauvegarde de biens patrimoniaux à la pièce par des actions « pompier » de la part des défenseurs du patrimoine, pour que les citoyens s'intéressent à leur patrimoine et s'impliquent et pour que les instances politiques régionales et locales assument cette responsabilité dans leur milieu.

On observe sur le terrain que les menaces à l'égard du patrimoine augmentent sans cesse et, à ce titre, depuis janvier dernier, des demandes d'aide pour plus de 25 dossiers de bâtiments menacés, souvent de grande valeur, ont été soumises par des citoyens ou des sociétés d'histoire au comité du patrimoine de la FHQ et à l'APMAQ (Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec). Parmi ceux-ci, six dossiers concernaient la démolition d'immeubles, dont certains cités, par les municipalités elles-mêmes (voir la liste des dossiers à l'annexe 3). Un exemple récent qui a mobilisé les groupes en patrimoine et les citoyens locaux, de même que l'attention des médias, témoigne de la gravité de la situation, soit celui de la maison Boileau à Chambly, une icône locale ne profitant pas du statut de citation. Est-il normal qu'en 2016, à Chambly, une ville d'une telle richesse historique, architecturale et naturelle – Fort de Chambly, canal, maisons et église classées – où plus de 400 000 touristes fréquentent les lieux annuellement pour sa valeur patrimoniale, les organismes en patrimoine soient obligés de se battre pendant des mois contre un conseil municipal indifférent afin de sauvegarder un élément exceptionnel du patrimoine local? Faudra-t-il monter aux barricades pour sauver une à une toutes les maisons anciennes qui sont menacées à travers le Québec à la place des municipalités sans vision en ce qui concerne un élément de notre culture matérielle et de notre identité dont on devrait être fier : le patrimoine bâti?

## **Formation et information**

Les organismes en patrimoine avaient souligné, lors de l'étude du projet de loi 82, le risque associé au transfert de responsabilités du niveau national au niveau municipal, sans qu'il soit assorti de ressources financières supplémentaires et d'un effort au niveau de la formation et de l'information. Nos craintes se sont malheureusement avérées. Le milieu municipal est mal informé de son rôle et mal équipé pour l'assumer quatre ans après la promulgation de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Les moyennes et grandes villes ont des ressources en patrimoine qui peuvent leur permettre d'intervenir plus efficacement, ce qui est toutefois loin d'être toujours le cas. Les petites villes et les municipalités rurales vivent une situation encore plus difficile. Ces milieux sont dépourvus de

ressources expertes, la sensibilité à l'égard du patrimoine et de l'urbanisme est souvent minimale et les élus et membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) n'ont reçu aucune formation pour jouer leur rôle efficacement, sans compter les pressions indues des promoteurs auxquelles les conseils municipaux sont soumis. Il est facile de constater nombre d'horreurs dans des villes et villages qui ont permis le saccage de leur patrimoine bâti. Les milieux municipaux ont un urgent besoin de formation et d'information pour les élus et les membres des CCU. De même, la présence de membres de sociétés d'histoire dont plusieurs possèdent des connaissances en matière d'architecture et d'urbanisme devrait être prioritaire aux CCU et comités locaux du patrimoine, alors que certaines municipalités les refusent actuellement.

D'autre part, le recours des organismes en patrimoine auprès du MCC pour la sauvegarde de bâtiments menacés a souvent un effet démobilisateur auprès des intervenants, vu qu'ils se font répondre la plupart du temps que les immeubles en question n'ont pas de valeur nationale. Pourrait-on considérer au MCC qu'il existe des immeubles locaux ou régionaux de valeur supérieure et l'affirmer clairement auprès des divers intervenants locaux ou régionaux pour les inciter à protéger leur patrimoine?

## **Patrimoines particuliers**

### **Paysage humanisé**

La protection du paysage humanisé, un nouvel élément de la *Loi sur le patrimoine culturel*, entrée en vigueur en 2012 n'a pas connu de développement important depuis lors. Ce paysage façonné par l'homme, par exemple l'église au cœur d'un village, fait toujours l'objet de peu d'attention : citons le cas du magnifique rang de la Beauce à Calixa-Lavallée où les citoyens doivent se battre pour le respect des règlements de zonage; l'ouverture à des projets immobiliers incompatibles avec la valeur exceptionnelle du site du patrimoine de Sillery, situé dans la continuité du Vieux-Québec et doté de paysages naturels et points de vue sur le fleuve qui feraient l'envie de bien des villes dans le monde; la ville de Boisbriand, qui a autorisé la construction de 51 maisons sur une ancienne terre sans inclure d'exigences auprès du promoteur afin que la solide maison de ferme qui s'y trouvait et qui témoignait de la première occupation du lieu soit conservée. Il y a tout un virage à effectuer sur ce point.

### **Patrimoine religieux**

L'État joue un rôle important à l'égard du patrimoine religieux avec l'existence du Conseil du patrimoine religieux et les subventions qu'il gère pour la restauration des éléments exemplaires de ce patrimoine. Par ailleurs, toutes les églises n'ont pas une valeur architecturale et/ou historique exceptionnelle; d'autre part, l'État ne dispose pas de ressources financières illimitées. Dans ce contexte, le rôle essentiel de l'État québécois devrait consister à sensibiliser la population, comme nous le mentionnions plus tôt, à la valeur exceptionnelle de ce patrimoine, fût-ce la plus humble église de municipalité rurale. En effet, l'église représente un patrimoine dont nous devrions être fiers, car c'est ce que nous avons fait de mieux en matière d'architecture, sculpture, peinture, orfèvrerie, etc. Dans nos villes et villages, en plus d'être une œuvre d'art, l'église est un repère, un élément incontournable du paysage architectural, ainsi qu'un élément identitaire de première

importance. Disposons-nous de moins de ressources actuellement que nos ancêtres qui ont construit ces églises avec fierté? Les générations futures jugeront sévèrement ceux qui, dépourvus de cette fierté, auront oblitéré un élément majeur de notre culture matérielle. La situation actuelle est très préoccupante, car le rythme d'abandon de lieux de culte s'accélère.

### **Patrimoine agricole**

Un champ du patrimoine bâti, le patrimoine agricole, est très rarement abordé et les pertes se comptent par milliers chaque année à cause des rapides changements survenus dans les pratiques agricoles. Dans un pays où l'agriculture a occupé une place aussi importante, il importe d'intervenir d'urgence avant d'éviter de perdre toute trace de ce passé agricole. Un comité MCC–municipalités devrait être formé pour élaborer un programme de sauvetage et supporter les municipalités rurales dans ce dossier.

### **Exemplarité de l'État**

Comme nous le mentionnions, le rôle du gouvernement serait d'affirmer haut et fort l'importance du patrimoine architectural comme élément principal et témoignage de notre culture matérielle, et comme apport à la qualité de vie, au sens d'appartenance et au sentiment identitaire dans nos villes et villages. Le rôle des fonctionnaires de l'État devrait être proactif, notamment dans l'entretien préventif des immeubles classés de propriété gouvernementale ou privée, de même que des écoles et des hôpitaux. Le bon exemple devrait venir de haut pour avoir un impact sur la population.

### **Mesures financières et fiscales**

La question des incitatifs fiscaux fait partie depuis longtemps de nos préoccupations. Combien de citoyens propriétaires d'un bâtiment ancien ayant effectué un entretien important ou une restauration complète de leur propriété ont par la suite été « étouffés » par une hausse vertigineuse de taxes? Leur investissement constitue pourtant un apport important à la qualité du paysage bâti de leur milieu qui n'est aucunement reconnu et n'encourage pas les citoyens à mettre en valeur leur propriété. À l'exemple de la situation observée ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe, l'État devrait proposer un moyen de remédier à cette situation déplorable pour la préservation du patrimoine. L'aide à la restauration d'immeubles cités fait aussi partie des pratiques à privilégier.

De plus, dans le cas des immeubles patrimoniaux de valeur locale ou régionale supérieure, il devrait y avoir partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités souvent démunies pour intervenir efficacement.

### **Éducation**

Le gouvernement du Québec doit revoir les programmes d'enseignement de l'histoire à tous les niveaux pour fournir une base valable en histoire. Il faut valoriser les aspects tels que l'histoire de proximité (les personnages importants du lieu), l'objet ancien, le patrimoine bâti, de même que la toponymie. Il faut aussi, en complément, favoriser la visite d'immeubles et de sites patrimoniaux de même que de musées.

Des exemples de programmes de découvertes de son histoire, conçus et présentés par de sociétés d'histoire ou des musées locaux, sont courants et adaptés au programme pédagogique du primaire. À titre d'exemple, la Société Patrimoine et histoire de l'Île Bizard et Sainte-Geneviève propose l'exploration historique d'un quartier aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire.

De même, la formation d'artisans aux techniques traditionnelles de construction doit être soutenue dans les programmes de formation professionnelle pour s'assurer d'avoir du personnel compétent pour réaliser les travaux sur un patrimoine bâti vieillissant. En collaboration avec la Commission de la construction du Québec, l'accès aux chantiers de restauration doit aussi leur être facilité.

### **Aide aux organismes en patrimoine**

Les organismes en patrimoine sont sous-financés par rapport à d'autres secteurs de loisirs. L'État a récemment coupé les maigres subventions au fonctionnement à des organismes en patrimoine tel que l'APMAQ, l'Association du patrimoine industriel, le Quebec Anglophone Heritage Network (QAHN) et la Fédération Histoire Québec où des milliers d'heures sont consacrées annuellement par des bénévoles à la sensibilisation, l'animation, la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine. Les gens impliqués dans ces organismes ont perçu ces coupures comme un mépris à l'égard de la culture et de leur implication.

Autre aspect de cette situation, la réalité financière des sociétés d'histoire ou de patrimoine, souvent logées dans des immeubles appartenant à la municipalité, limite leur capacité d'intervenir dans les cas litigieux, car elles doivent d'abord assurer leur survie. Par ailleurs, plusieurs membres de ces sociétés sont souvent les « spécialistes » locaux en matière de patrimoine, mais nombre de municipalités refusent leurs avis et même leur présence au sein des CCU.

## **2. RÔLE DES MUNICIPALITÉS**

Les municipalités, nous incluons ici les arrondissements dans la structure des grandes villes, jouissent de pouvoirs et de responsabilités accrus depuis la mise en vigueur de la *Loi sur le patrimoine culturel* en 2012. L'instance municipale, qui possède la connaissance de son milieu devrait être la mieux avisée pour intervenir dans son développement avec le respect des valeurs patrimoniales. Hélas, depuis lors, peu de municipalités ont joué un rôle efficace dans la protection de leur patrimoine. Les ressources financières et techniques sont souvent absentes, surtout pour les petites municipalités. Quant à la valeur ajoutée et à la contribution à la qualité de vie associée à une architecture et un urbanisme de qualité, peu de conseils municipaux nous apparaissent y être sensibilisés. Finalement, leurs faibles convictions résistent souvent peu à la pression des promoteurs immobiliers. Les exemples désastreux ne manquent pas depuis la mise en vigueur de la loi.

Le travail de sensibilisation de la part du MCC abordé au début de ce mémoire devrait jouer en faveur d'une conscientisation du monde municipal à l'importance du patrimoine dans notre société. Les pressions des citoyens sensibilisés auraient aussi un impact positif sur les conseils municipaux, ce qui se perçoit davantage dans les milieux anglophones. Il y a un virage important à entreprendre :

la préoccupation à l'égard du patrimoine et du paysage architectural et culturel devrait devenir un réflexe pour les élus municipaux.

## **Ressources**

Les moyennes et grandes villes peuvent s'offrir les ressources nécessaires en architecture et en urbanisme, mais ces ressources sont loin d'être mises à profit efficacement pour la préservation du patrimoine local, muselées qu'elles sont par plusieurs conseils municipaux. Quant aux petites municipalités où les besoins sont trop faibles pour justifier des postes de spécialistes, est-ce que le rôle-conseil dans ce domaine devrait être offert par la municipalité régionale de comté (MRC), le Conseil régional de la culture ou le bureau régional du MCC ? Il y a un vide à combler et on observe actuellement que certaines MRC n'ont même pas de conseiller culturel et que certains conseils de la culture ont complètement délaissé le domaine du patrimoine. Ce personnel spécialisé en patrimoine (architectes, urbanistes, archivistes, archéologues) pourrait assister les CCU dans leur tâche par de la formation et de l'information, guider les conseils municipaux, appuyer les citoyens qui travaillent à la sauvegarde du patrimoine, réaliser des inventaires, élaborer des guides, etc.

Par ailleurs, toute aide financière pour des équipements divers à des paliers inférieurs (organismes privés ou publics, commissions scolaires, municipalités, MRC) doit être conditionnelle à l'usage prioritaire de bâtiments patrimoniaux existants.

## **Citation**

La citation est un outil efficace dont disposent les municipalités pour protéger des bâtiments de valeur supérieure sur leur territoire. Cet outil encore sous-utilisé et mal perçu par certains propriétaires permet justement d'offrir des incitatifs fiscaux afin de favoriser l'acceptation par les propriétaires de biens patrimoniaux. Par ailleurs, la méconnaissance par les milieux municipaux de la valeur accordée à la citation d'immeubles mène parfois au retrait facile de ce statut déjà accordé. Le processus de retrait de citation devrait être précisé car la citation devrait avoir le même caractère de pérennité que le classement.

## **Instance d'appel**

Le besoin d'une instance supérieure d'appel s'impose également dans des cas de menaces sur des bâtiments importants ou des paysages patrimoniaux, soit au MCC ou au Conseil du patrimoine culturel qui constituerait une équipe de spécialistes pouvant intervenir rapidement. Laisser actuellement le patrimoine entre les seules mains des conseils municipaux présente trop de risques et faire appel directement au ministre de la culture a ses limites. On a vu trop fréquemment des rapports d'architectes ou d'ingénieurs non spécialisés en bâti ancien qui déclarent qu'un bâtiment est irrécupérable et dont l'estimation de coûts est tellement gonflée qu'il devient impossible d'en envisager la sauvegarde. Un avis crédible par des spécialistes aguerris placerait les conseils municipaux devant divers scénarios réalistes et rassurerait les citoyens sur la menace qu'on leur refille la facture à titre de contribuables.



## **Permis de démolition**

Les municipalités devraient constituer un comité de démolition formé d'élus et de citoyens afin d'analyser les demandes de démolition de maisons anciennes. Un protocole de documentation historique et architecturale devrait être défini pour ensuite l'exiger avant toute émission de permis de démolition afin de pouvoir contrecarrer les demandes de démolition basées sur un mauvais état présumé du bâtiment et, dans le cas d'accord de permis, pour conserver une documentation assortie de photographies sur le mode de construction du bâtiment.

### **3. MOBILISATION CITOYENNE**

Dans la plupart des cas, la protection du patrimoine dépend de la sensibilisation de la population au niveau local et de la mobilisation des collectivités pour la protection et la mise en valeur de ce patrimoine sous toutes ses formes. Ceci se traduit en une multitude d'activités et d'initiatives : conférences, expositions, productions audiovisuelles, présentation de mémoires, mise sur pied de sociétés de préservation du patrimoine, dépôt de mémoires, manifestations pour ou contre des projets ou des politiques, et ainsi de suite. Ces activités, projets et initiatives ont plus ou moins de visibilité, mais sont tous des éléments importants de ce que le rapport du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec appelait « l'appropriation » du patrimoine.

La sensibilisation à l'égard du patrimoine dont nous traitons précédemment est l'action prioritaire à mener pour améliorer la responsabilisation des citoyens. La connaissance d'un sujet en amène l'intérêt et le respect. Les sociétés membres de la FHQ et son comité du patrimoine ont été très souvent à l'origine d'initiatives qui ont permis de protéger et de promouvoir le patrimoine local et régional dans les domaines de l'architecture, de la généalogie, des archives, etc. Dans d'autres cas, ils ont appuyé et ont été des partenaires clés de divers projets dans leurs milieux respectifs.

Tout ce travail repose en très grande partie sur le travail bénévole. Trop rares sont les associations locales dédiées au patrimoine culturel qui reçoivent des pouvoirs publics un appui financier adéquat et récurrent qui rendrait leur action plus efficace.

L'histoire et ce qui s'y rattache, le patrimoine bâti, le paysage habité, l'archéologie, les archives devraient d'abord être des valeurs auxquelles adhère la population née au Québec pour qu'elle puisse partager la fierté de sa culture avec les nouveaux arrivants. La connaissance de notre culture particulière et de sa richesse par ces derniers leur permettrait sûrement de s'y intéresser davantage.

La FHQ qui a des antennes dans toutes les régions du Québec souhaite continuer à agir pour la sauvegarde du patrimoine dans les limites de ses moyens d'action et être un interlocuteur du gouvernement dans ses actions vers une valorisation de notre héritage collectif.

## PROPOSITIONS

1. Nous proposons la mise en place d'un ministère du Patrimoine culturel ou une enveloppe budgétaire dédiée au patrimoine avec un ministre délégué, pour prendre en charge les dossiers de protection du patrimoine culturel. Une telle proposition nous apparaît nécessaire pour effectuer un redressement de la situation critique dans laquelle se trouve le patrimoine culturel du Québec et donner le signal à toute la société que le patrimoine est une valeur prioritaire.
2. Nous proposons non seulement un engagement du gouvernement du Québec, mais la mise en œuvre d'un énoncé gouvernemental pour une politique culturelle globale, durable et transministérielle. La préoccupation patrimoniale doit viser l'ensemble des ministères et tous les paliers de gouvernement incluant le niveau municipal doivent y adhérer.
3. Nous proposons que le Conseil du patrimoine culturel du Québec devienne « l'Ombudsman du patrimoine ». Il faudrait restructurer et bonifier le mandat du Conseil du patrimoine du Québec de même que lui fournir les ressources nécessaires pour qu'il puisse jouer le rôle de surveillance et d'intervention dans les dossiers de patrimoine à la demande de citoyens ou de groupes en patrimoine en plus de son rôle-conseil auprès du MCC.
4. Nous proposons que le MCC, suite à l'actuel processus de consultation, procède à une définition des rôles et responsabilités à tous les échelons et en publicise le résultat auprès de tous les intervenants : MCC, Conseil du patrimoine culturel, bureaux régionaux du MCC, MRC, conseils de la culture, municipalités, comités consultatifs d'urbanisme, comités du patrimoine.
5. Nous proposons que l'aide au fonctionnement des organismes en patrimoine reflète leur apport extrêmement important à l'éducation, à la sensibilisation et à la sauvegarde du patrimoine. Dans plusieurs cas, ces organismes effectuent le travail auparavant réalisé par le personnel du MCC dont l'État s'est délesté.
6. Nous proposons que le MCC reconnaisse l'implication citoyenne et intègre les citoyens dans des tables de concertation efficaces et pertinentes pour les sites du patrimoine. La Fédération Histoire Québec, par son expertise et l'importance de son réseau, se propose pour former, structurer et coordonner les comités citoyens quant à la mise en œuvre de la politique.
7. Nous proposons que le MCC fournisse des ressources spécialisées pour le milieu municipal, particulièrement pour les municipalités de petite et moyenne taille dépourvues de ces ressources, qui verront à la formation et l'information auprès des élus et membres de comités d'urbanisme et de patrimoine et répondront aux besoins en patrimoine bâti, en urbanisme, en archéologie et en archivistique.
8. Nous proposons que le gouvernement du Québec offre des incitatifs fiscaux favorisant la citation, appuie le caractère permanent de cette action et définisse un processus plus contraignant pour les inversions de citations, un phénomène de plus en plus courant.

9. Nous proposons que le MCC joue un rôle proactif pour la sauvegarde et la mise en valeur des patrimoines particuliers : paysages humanisés, patrimoine religieux et patrimoine agricole. Dans ce dernier cas, un comité MCC et municipalités devrait être formé pour élaborer un programme de sauvegarde.
10. Nous proposons que le gouvernement du Québec se montre exemplaire, notamment pour l'entretien préventif des immeubles classés de propriété gouvernementale ou privée, de même que des écoles et hôpitaux et soit ainsi source d'inspiration pour les citoyens.
11. Nous proposons que le gouvernement du Québec envisage l'application de mesures fiscales afin d'encourager les citoyens à investir dans la sauvegarde de leurs bâtiments patrimoniaux sans subir les contrecoûts de la hausse de taxes.
12. Nous proposons qu'avant toute démolition d'un bâtiment d'intérêt patrimonial, le MCC exige une documentation architecturale et historique propre au bâtiment pour lequel on demande une démolition.
13. Nous proposons que le gouvernement du Québec valorise dans les programmes d'enseignement de l'histoire le patrimoine bâti, l'histoire de proximité (les personnages importants de son milieu) de même que la toponymie, le tout jumelé à la visite de bâtiments et sites patrimoniaux ainsi que des musées, et ce à tous les niveaux d'enseignement, soit du primaire au collégial.

Fédération Histoire Québec  
Liste des membres - année 2015

**Abitibi-Témiscamingue**

- 1 Corporation de La maison Dumulon
- 2 Société d'histoire d'Amos
- 3 Société d'Histoire de Malartic
- 4 Société d'histoire de Rouyn-Noranda
- 5 Société d'histoire de Senneterre
- 6 Société d'histoire du Témiscamingue
- 7 Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre

**Bas-Saint-Laurent**

- 1 L'Association des Ouellet-te d'Amérique
- 2 Le Berceau de Kamouraska Inc.
- 3 Musée des Grands Québécois
- 4 Patrimoine et Culture du Portage
- 5 Société de généalogie et d'histoire de Rimouski
- 6 Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata Inc.
- 7 Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup
- 8 Société d'histoire et de généalogie de Saint-Pascal inc.
- 9 Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles inc
- 10 Société historique de la Côte-du-Sud

**Capitale nationale**

- 1 78<sup>e</sup> régiment des frasers highlanders
- 2 Coalition des Organisations acadiennes du Québec
- 3 Corporation de la vieille Forge Cauchon Inc.
- 4 Irish Heritage Quebec / Héritage Irlandais Québec
- 5 La Fondation Bagatelle inc.
- 6 La Société d'histoire de Charlesbourg
- 7 L'Association Acadienne de la Région de Québec
- 8 L'Association des archéologues du Québec
- 9 L'Association des archivistes du Québec (AAQ)
- 10 L'Association des Truteau d'amérique
- 11 Les Musées de la civilisation de Québec
- 12 Literary and Historical Society of Quebec
- 13 Société d'histoire forestière du Québec
- 14 Société d'art et d'histoire de Beauport
- 15 Société des nomades temporels
- 16 Société d'histoire «Les Rivières»
- 17 Société d'histoire de la Haute-Saint-Charles
- 18 Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette
- 19 Société d'histoire de Neuville
- 20 Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures
- 21 Société d'histoire de Saint-Basile-de-Portneuf Inc
- 22 Société d'histoire de Sainte-Foy
- 23 Société d'histoire de Sillery
- 24 Société d'histoire de Stoneham-Tewkesbury
- 25 Société d'histoire postale du Québec
- 26 Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré et de l'Île-d'Orléans
- 27 Société du patrimoine politique du Québec, Bibliothèque, a/s M. Gaston Bernier
- 28 Société historique de Québec
- 29 Société historique du Cap-Rouge Inc.
- 30 Société québécoise d'ethnologie
- 31 Société québécoise d'histoire de la pharmacie

Fédération Histoire Québec  
Liste des membres - année 2015

**Centre du Québec**

- 1 L'Association Québécoise des Amis du Patrimoine
- 2 Patrimoine Bécancour
- 3 Patrimoine Princeville
- 4 Société d'histoire de Drummond
- 5 Société d'histoire de Warwick Inc.
- 6 Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville

**Chaudière-Appalaches**

- 1 Amicale du 6e régiment d'artillerie de Campagne
- 2 Centre d'archives de la région de Thetford
- 3 Comité Culturel et Patrimonial de Beauceville
- 4 Corporation du patrimoine du canton de Leeds
- 5 Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé (Musée de la mémoire vivante)
- 6 Corporation touristique de la seigneurie des Aulnaies
- 7 Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
- 8 Fondation Héritage Maple Grove
- 9 L'Association des Moulins du Québec
- 10 Maple Grove Anglican Cemetery Foundation
- 11 Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines
- 12 Société d'histoire de Montmagny inc.
- 13 Société d'histoire de Saint-Romuald
- 14 Société d'histoire régionale de Lévis
- 15 Société du patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly
- 16 Société du patrimoine de Saint-Victor-de-Beauce
- 17 Société du patrimoine de Thetford Mines
- 18 Société historique Alphonse-Desjardins
- 19 Société historique de Bellechasse
- 20 Société historique de Disraéli
- 21 Société historique de Saint-Nicolas et de Bernières inc.
- 22 Société historique Sartigan
- 23 Société patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière

**Côte-Nord**

- 1 Société historique de la Côte-nord

**Estrie**

- 1 Centre de ressources pour l'Étude des Cantons-de-l'Est Eastern Townships Resource Centre
- 2 Comité du Patrimoine de Bromptonville
- 3 Compton County Historical Museum Society
- 4 Corporation du patrimoine archéologique du Méganticois
- 5 Fondation du patrimoine Laurentien
- 6 Georgeville Historical Society
- 7 L'Association du patrimoine de Potton
- 8 Lennoxville - Ascot Historical & Museum Society
- 9 Megantic-Compton Cemetery and Church Association
- 10 Old North Church Cemetery Association
- 11 Patrimoine - Ascott - Heritage
- 12 Patrimoine Huntingville-Heritage Huntingville
- 13 Quebec Anglophone Heritage Network
- 14 Regroupement des archives du séminaire de Sherbrooke et de l'archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS)
- 15 Richmond County Historical Society
- 16 Société de sauvegarde de la vieille prison de Sherbrooke

Fédération Histoire Québec  
Liste des membres - année 2015

**Estrie (suite)**

- 17 Société d'histoire d'Asbestos
- 18 Société d'histoire de Coaticook
- 19 Société d'histoire de Magog
- 20 Société d'histoire de Sherbrooke
- 21 Société d'histoire de Weedon
- 22 Société d'histoire et de généalogie du Granit
- 23 Société d'histoire et du patrimoine de Bury
- 24 Société du patrimoine de Racine-Brompton-Gore
- 25 Stanstead Historical Society

**Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine**

- 1 L'Association Gaspé-Jersey & Guernesey
- 2 Musée acadien du Québec à Bonaventure
- 3 Musée de la Gaspésie inc.
- 4 Réseau muséal et patrimonial de la Gaspésie
- 5 Société d'histoire de la Haute Gaspésie
- 6 Société historique Machault

**Lanaudière**

- 1 Corporation du Centre régional d'archives de Lanaudière
- 2 La Société d'Histoire de la région de Terrebonne Inc.
- 3 Société de développement et d'animation de Mascouche
- 4 Société de généalogie de Lanaudière
- 5 Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière
- 6 Société d'histoire de la MRC de L'Assomption
- 7 Société d'histoire de Lanoraie
- 8 Société d'histoire de Saint-Alphonse-Rodriguez
- 9 Société d'histoire de St-Roch-de-l'Achigan
- 10 Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie

**Laurentides**

- 1 Conseil de la culture des Laurentides
- 2 Corporation de l'Abbaye d'Oka
- 3 La Corporation du Moulin Légaré inc.
- 4 La société d'histoire de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson/Estérel
- 5 La société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut
- 6 L'Association historique de Morin-Heights
- 7 Maison des Arts et du patrimoine de Notre-Dame-du-Laus
- 8 Musée régional d'Argenteuil
- 9 Société de généalogie des Laurentides
- 10 Société d'histoire de la Repousse
- 11 Société d'histoire de la Rivière-du-Nord
- 12 Société d'histoire de Rivière-Rouge
- 13 Société d'histoire d'Oka Inc.
- 14 Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides
- 15 Société d'histoire et de généalogie des Mille-îles
- 16 Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes
- 17 Société du patrimoine du bassin inférieur de la Rouge et de la chaîne géologique du Mont-Tremblant inc.
- 18 Société historique du comté d'Argenteuil
- 19 Télévision communautaire des Basses-Laurentides

Fédération Histoire Québec  
Liste des membres - année 2015

**Laval**

- 1 Centre d'archives de Laval
- 2 Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus

**Mauricie**

- 1 Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale
- 2 Comité de protection des oeuvres d'Ozias Leduc de Shawinigan-Sud
- 3 La société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade
- 4 Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières
- 5 Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès
- 6 Société d'histoire et de généalogie de Louiseville Inc.
- 7 Société d'histoire et de généalogie de Saint-Tite
- 8 Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan
- 9 Société Historique "Batiscan et son Histoire"
- 10 Société historique de Champlain
- 11 Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice

**Montérégie**

- 1 Brome County Historical Society
- 2 Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe inc.
- 3 Centre d'histoire La Presqu'île
- 4 Centre d'histoire vivante Greenwood
- 5 Chateauguay Valley Historical Society
- 6 Comité de revitalisation du Vieux Chambly
- 7 Guides patrimoniaux au pays de Chambly
- 8 Hemmingford Historical Archives
- 9 Heritage Sutton
- 10 Hudson Historical Society Société historique de Hudson
- 11 L'Association des collectionneurs de céramique du Québec
- 12 Le Cercle d'histoire de Rigaud
- 13 Les Amis du Canal de Saint-Ours
- 14 Les Amis du Fort Lennox
- 15 Maison nationale des patriotes
- 16 Missisquoi Historical Society Société d'histoire de Missisquoi
- 17 Musée de société des Deux-Rives
- 18 Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois
- 19 Société de généalogie de Longueuil
- 20 Société de la Compagnie Franche de la Marine
- 21 Société des professeurs d'histoire du Québec
- 22 Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire
- 23 Société d'histoire de Coteau-du-Lac
- 24 Société d'histoire de Cowansville
- 25 Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine
- 26 Société d'histoire de la seigneurie de Chambly
- 27 Société d'histoire de la Seigneurie de Monnoir
- 28 Société d'histoire de la Vallée du Richelieu
- 29 Société d'histoire de Lacolle/Beaujeu
- 30 Société d'Histoire de Longueuil
- 31 Société d'histoire de Montarville
- 32 Société d'histoire de Saint-Basile-le-Grand
- 33 Société d'histoire de Saint-Rémi
- 34 Société d'histoire de Varennes
- 35 Société d'histoire des Îles-Percées
- 36 Société d'histoire des Riches-Lieux

Fédération Histoire Québec  
Liste des membres - année 2015

**Montérégie (suite)**

- 37 Société d'histoire des XI
- 38 Société d'histoire du Haut-Saint-Laurent
- 39 Société d'histoire et de généalogie de Salaberry
- 40 Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux
- 41 Société d'histoire et de patrimoine de Frelighsburg
- 42 Société d'histoire et de patrimoine de Lignery
- 43 Société d'histoire Mouillepie
- 44 Société du patrimoine de Boucherville
- 45 Société du patrimoine et de l'histoire de Mercier
- 46 Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe
- 47 Société historique de Saint-Anicet
- 48 Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu
- 49 Société historique et culturelle du Marigot Inc.
- 50 Société historique Pierre-de-Saurel Inc.

**Montréal**

- 1 3<sup>e</sup> Batterie d'artillerie de campagne de Montréal
- 2 Beaurepaire-Beaconsfield Historical Society
- 3 Centre canadien d'architecture, Bibliothèque
- 4 Centre de documentation Marius-Barbeau
- 5 Centre d'histoire de Montréal
- 6 Château Ramezay - Musée et site historique de Montréal
- 7 Fédération Écomusée de L'au-delà
- 8 La Fédération acadienne du Québec Inc.
- 9 La Fondation Héritage Montréal
- 10 La Société du Château Dufresne Inc.
- 11 La société historique de Montréal
- 12 L'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec
- 13 L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles
- 14 L'Atelier d'histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- 15 L'ordre des templiers du Québec
- 16 Mémoire du Mile End
- 17 Musée de l'imprimerie du Québec
- 18 Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
- 19 Réseau des services d'archives du Québec
- 20 Société de recherche historique Archiv-Histo Inc.
- 21 Société d'histoire de Lachine
- 22 Société d'histoire de Parc Extension
- 23 Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles
- 24 Société d'histoire d'Outremont
- 25 Société d'histoire du Domaine de Saint-Sulpice
- 26 Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot
- 27 Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord
- 28 Société d'histoire et de généalogie de Verdun
- 29 Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal
- 30 Société d'Histoire In Memoriam
- 31 Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie
- 32 Société d'histoire Saint-Paul-Émard
- 33 Société généalogique canadienne-française
- 34 Société historique Cavelier-de-LaSalle
- 35 Société historique de Dorval / Dorval Historical Society
- 36 Société historique de Rivière-des-Prairies
- 37 Société historique de Saint-Henri



Fédération Histoire Québec  
Liste des membres - année 2015

**Montréal (suite)**

- 38 Société patrimoine et histoire de l'Île-Bizard et Sainte-Geneviève
- 39 Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire
- 40 Westmount Historical Association

**Nord du Québec**

- 1 Société d'histoire régionale de Chibougamau

**Outaouais**

- 1 Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau
- 2 Corporation North Nation Mills Inc.
- 3 L'Association du patrimoine d'Aylmer
- 4 Le Réseau du patrimoine Gatinois
- 5 Musée de l'Auberge Symmes
- 6 Musée des Sports de Gatineau
- 7 Société d'histoire de Buckingham
- 8 Société d'histoire de l'Outaouais
- 9 Société historique Louis-Joseph-Papineau Inc.

**Saguenay, Lac St-Jean**

- 1 Société d'Histoire de Saint-Félicien Inc.
- 2 Société d'histoire Domaine-du-Roy
- 3 Société d'histoire du Lac-Saint-Jean
- 4 Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdeleine
- 5 Société historique du Saguenay

## ANNEXE 2

### *Liens vers divers mémoires de la FHQ*

- Mémoire présenté au Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec (1999) :  
[http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/M%E9moire\\_Politique%20du%20patrimoine\\_199911\\_FINAL.pdf](http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/M%E9moire_Politique%20du%20patrimoine_199911_FINAL.pdf)
- Mémoire sur le patrimoine religieux (2005):  
[http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/FSHQ\\_M%E9moire\\_Patrimoine%20religieux\\_Version%20compl%E8te\\_280306.pdf](http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/FSHQ_M%E9moire_Patrimoine%20religieux_Version%20compl%E8te_280306.pdf)
- Mémoire présenté à la ministre Line Beauchamp à propos du rapport du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec (2005):  
[http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/fshq\\_politique\\_du\\_patrimoine\\_mmebeauchamp.pdf](http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/fshq_politique_du_patrimoine_mmebeauchamp.pdf)
- Mémoire sur le Livre vert *Un regard neuf sur le patrimoine culturel* (2008):  
[http://histoirequebec.qc.ca/userfiles/file/PDF/MEMOIRES\\_DE\\_LA\\_FEDERATION\\_HISTOIRE\\_QUEBEC/MemoireFSHQ\\_LivreVert\\_FINALetCOMPLET.pdf](http://histoirequebec.qc.ca/userfiles/file/PDF/MEMOIRES_DE_LA_FEDERATION_HISTOIRE_QUEBEC/MemoireFSHQ_LivreVert_FINALetCOMPLET.pdf)
- Mémoire à propos du projet de loi 82, *Loi sur le patrimoine culturel*, mémoire présenté à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale (2010) :  
<http://histoirequebec.qc.ca/userfiles/file/PDF/MemoirePL82.pdf>
- Mémoire sur le projet de politique du patrimoine de la ville de Québec (2006):  
[http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/M%E9moire%20-%20Politique%20du%20patrimoine%20-%20ville%20de%20Qu%E9bec%20final\\_Rmb.pdf](http://www.histoirequebec.qc.ca/PDF/M%E9moire%20-%20Politique%20du%20patrimoine%20-%20ville%20de%20Qu%E9bec%20final_Rmb.pdf)
- Mémoire sur le Plan de développement durable du Québec (2005):  
[http://www.histoirequebec.qc.ca/userfiles/file/PDF/MEMOIRES\\_DE\\_LA\\_FEDERATION\\_HISTOIRE\\_QUEBEC/MEMOIRE\\_FSHQ\\_Developpement\\_durable\\_FINAL.pdf](http://www.histoirequebec.qc.ca/userfiles/file/PDF/MEMOIRES_DE_LA_FEDERATION_HISTOIRE_QUEBEC/MEMOIRE_FSHQ_Developpement_durable_FINAL.pdf)

## ANNEXE 3

### *Liste des dossiers récents*

- Ancien édifice de l'immigration du Canada, rue Saint-Antoine, à Montréal, démoli le 18 janvier 2016, malgré un énoncé d'intérêt patrimonial de la part de l'office de consultation de Montréal.
- Ancienne école pour garçons des Frères du Sacré-Cœur, « Ateliers Saint-Louis » solide structure de 4 étages à Rimouski, construite en 1924, épargnée lors du grand incendie de 1950 et menacée de démolition par la municipalité à cause des coûts de restauration.
- Petite église de Saint-Majorique, près de Drummondville, qui nécessite des travaux de structure évalués à 130 000\$, menacée de démolition suite à une consultation des paroissiens.
- Maison ancienne de Saint-Roch-de-L'Achigan, en bon état, située dans une zone couverte par un PIIA, démolie à la sauvette avant même que le comité consultatif d'urbanisme n'en soit informé.
- Maison du forgeron et maison Lesage, rue Turgeon, à Sainte-Thérèse. Bâtiments en bon état situés dans un quadrilatère acheté par la ville pour un projet de rénovation urbaine. La ville a surévalué les coûts de remise en état pour justifier la démolition de ces maisons le 10 avril 2016
- Maisons situées près de la tour Martello, au 384, 390 rue Wilfrid Laurier, achetées en vue de créer un regroupement de terrains afin de construire une tour de condos. Il semble que le projet a été rejeté par la ville de Québec.
- Maison très ancienne du chemin des Patriotes à Mont Saint-Hilaire abandonnée depuis quelques années malgré sa grande valeur patrimoniale.
- Maisons anciennes de Mystic, magnifique village des Cantons-de-l'Est, achetées par un promoteur. Un ancien hôtel de style vernaculaire américain, une structure très saine, risque d'être démoli à court terme pour être remplacé par un immeuble à logement, dans un milieu qui ne s'y prête guère.
- Maison Chénier-Sauvé de Saint-Eustache, mal entretenue par la ville, pour laquelle un scénario de démolition était envisagé à cause des coûts élevés (gonflés) de restauration. La pression populaire a amené le conseil municipal à décider de réaliser la restauration de cette maison riche d'histoire à un coût beaucoup plus raisonnable.
- Intentions de promoteurs de La Malbaie de sacrifier l'ancien presbytère et l'église, sur l'autel du développement pour de nouvelles habitations.
- Demande de changement de zonage dans un secteur hautement patrimonial de Calixa-Lavallée, un des Beaux villages du Québec, à proximité d'une maison de grande valeur et à 100 m de l'église, afin de permettre à un entrepreneur d'en faire une cour d'équipement lourd. La protestation des citoyens qui a mené à un référendum bloquera-t-il ce changement ?
- Maison de pierre très ancienne de Saint-Bruno, restaurée au cours des années soixante-dix, située dans un secteur en restructuration près de la gare, menacée par le développement urbain. La ville étudie actuellement l'avenir de cette maison.
- Maison Tourigny, à Magog, résidence bourgeoise datant de 1880 en excellent état, propriété de la ville, démolie en mars 2016 pour permettre la construction d'un édifice administratif de 4 étages d'un gabarit démesuré pour le site, en souhaitant un changement de zonage que conteste une forte opposition citoyenne.
- Eglise Saint-Gérard-Majella (Cote A), d'architecture contemporaine d'intérêt à Saint-Jean, vendue à un promoteur immobilier qui prévoit la démolir. La décision du MCC de classer le bâtiment est en attente.

- Ancienne usine d'armement au 9500, boulevard Saint-Laurent, vouée à la démolition malgré l'opposition de citoyens.
- Manoir Atkinson situé à Scott en Beauce, d'un rare style néo-gothique, en bon état, démoli par la municipalité en mars 2016 après le retrait de son statut de citation.
- Maison rurale en excellent état, située sur le chemin de la Grande-Côte à Boisbriand, démolie en mai 2016 pour faire place à un développement de soixante maisons. La ville n'a pas eu la décence d'obliger le promoteur qui a acheté une ancienne terre agricole à conserver cet exemple d'occupation ancienne du territoire.
- La maison Edge, de type mansarde en excellent état de l'Ancienne-Lorette, déclarée d'intérêt patrimonial par la ville de Québec avant la défusion, a été offerte aux organismes communautaires, qui n'ont pas montré d'intérêt pour des raisons évidemment financières. Le maire a décrété qu'elle n'avait donc pas de valeur patrimoniale et qu'elle serait démolie pour laisser place aux promoteurs.
- Ancienne maison Robinson, située dans le quartier patrimonial de Cowansville, Sweetsburg, achetée par un entrepreneur désirant construire une résidence de 150 logements pour personnes âgées, d'un gabarit démesuré pour le secteur. Le changement de zonage effectué par la municipalité, contesté par des citoyens devant la Commission municipale du Québec a été jugé conforme par cette dernière, ce qui ouvrait la porte à sa démolition, qui se produisit en début mai 2016.
- Maison René Boileau, d'une grande valeur architecturale et historique, joyau du patrimoine local, située au cœur du quartier patrimonial de Chambly, menacée de démolition. Avis aberrants sur l'état de la maison par des pseudo-spécialistes. Désintérêt total de la municipalité pour la maison, mais grand intérêt de la population. Le MCC a finalement forcé la main à la municipalité qui citera la maison et procèdera à sa restauration.
- Magnifique maison Wilson, datant du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, en excellent état, située sur un terrain en bordure de l'eau à l'Ile-Bizard, menacée de démolition pour faire place à un « Monster House ». La ville n'a pas refusé la démolition mais tente de limiter les dégâts en terme d'insertion architecturale.
- Bâtiment industriel « Dominium Corset » situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, démoli pour faire place à un projet résidentiel.
- Solide maison de ferme du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle à Saint-Mathieu de Beloeil menacée de démolition pour être remplacée par une maison neuve. La municipalité refusera-t-elle d'émettre un permis de démolition ?
- Couvent de Saint-Pie de Bagot, une solide construction de briques en bon état datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, menacée de démolition par la municipalité plutôt que de faire une mise aux normes – dont certains aspects contestables. La municipalité argumente qu'elle a déjà investi beaucoup dans ce bâtiment. La reconstruction d'une surface d'occupation équivalente dépasserait largement les coûts d'une mise aux normes.